

ADMINISTRATION ET PUBLICATION
Abonnement payable d'avance.
Canada—Excepté cité de Québec... 75c.
Cité de Québec et pays étrangers... 1.50

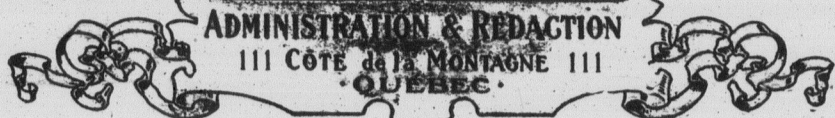
Tarif des annonces 10c. la ligne
Annonces classifiées la. du mot minimum .50 sous.

Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", 111 Côte de la Montagne, (Édifice Morin) Québec
Cassier postal 129—Télép. 4297

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



REDACTION ET COLLABORATEURS

Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.

La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Cassier postal 129, Haute-Ville, Québec.

Volume XII

QUÉBEC, LE 25 SEPTEMBRE 1924

Numéro 39

Page de la Coopérative Fédérée de Québec

EN MARGE d'un CONGRES

Parlons avec franchise

Nos sociétaires, prévenus par la tournée déclamatoire de réformateurs de la classe agricole, nous ont priés de les renseigner sur le prétendu congrès agricole qui sera tenu à Québec dans les premiers jours d'octobre. Nous avons retardé de le faire jusqu'à maintenant, afin de ne pas influencer leur conduite en quoi que ce soit et de leur laisser leurs coudées franches.

Nous croyons le moment opportun de les édifier sur le mouvement qui, en guise de préparation, a précédé ce congrès, aussi sur les promoteurs et les organisateurs du congrès, et sur les idées qui les animent. Nous sommes à l'aise pour en parler, puisque ces messieurs nous ont délibérément exclus, bien que nous représentons quinze mille sociétaires et de vingt-cinq à trente mille cultivateurs appartenant à des coopératives locales rattachées à la Coopérative Fédérée de Québec. C'est un actif que ces messieurs du congrès agricole sont loin de réaliser, et qui dépasse leurs rêves même les plus ambitieux.

Le congrès moussera l'organisation "d'une association professionnelle agricole catholique dans notre province", c'est-à-dire un organisme nouveau, propre à diviser les forces des agriculteurs. C'est une tentative déguisée vers la formation d'un parti politique agraire.

A ce sujet, le Progrès du Saguenay tente de ramener au sens de la réalité les promoteurs du congrès par ces paroles énergiques:

" En dépit de déclarations probablement sincères faites par les promoteurs du congrès, nous croyons devoir mettre les cultivateurs en garde contre l'idée de former un parti politique agraire dans Québec, premièrement, parce que plusieurs intéressés croient voir dans un parti agraire le remède à tous leurs maux; deuxièmement, parce que les mouvements populaires d'une certaine envergure comme celui-là sont des marchepieds bien recherchés pour les arrivistes politiques; troisièmement, parce que certains de ceux que nous voyons à la tête de l'organisation de ce congrès, hommes probablement sincères, ont semblé, jusqu'ici, avoir un plaisir passionné à faire de la polémique et même de l'action politique".

Ce congrès est déjà une entreprise malheureuse, dans laquelle des cultivateurs de bonne foi se sont jetés pour hisser au premier plan quelques mécontents, ennemis de la Coopérative Fédérée, qui font état de la crise actuelle pour servir leurs petits intérêts. Si l'on cherche à porter remède aux maux de la classe agricole, que ne s'applique-t-on pas à consolider une institution qui a fait ses preuves dans le passé, et qui rend des services signalés à tous les cultivateurs de progrès de la Province, et notamment à plus de quarante-cinq mille d'entr'eux, groupés en coopératives d'achat et de vente.

D'ailleurs le congrès a reçu une rebuffade du meilleur élément de la province, et c'est l'honorable monsieur Caron, ministre de l'Agriculture, qui s'est chargé de la lui administrer, dans une lettre pleine de sens au président du comité d'organisation du congrès.

Au nom d'un comité central d'organisation d'un congrès agricole que l'on propose de tenir à Québec, au mois d'octobre prochain, écrit le ministre, vous avez bien voulu m'inviter à assister à la séance d'ouverture de ce congrès et à adresser la parole aux congressistes.

Cette invitation m'a un peu surpris et voici pourquoi:

Aussitôt qu'il a été question de ce congrès, le principal promoteur, M. Ponton, et son journal ont publiquement déclaré que l'on ne voulait y admettre que des cultivateurs et qu'aucun membre du gouvernement, aucun député ni aucun officier public ne pourrait y participer.

Ces déclarations n'ont pas été retirées, que je sache. Elles ont plutôt reçu une confirmation du fait que M. Ponton semble chargé de l'organisation générale du congrès et que son journal en est aussi l'organe officiel.

Votre invitation, d'ailleurs, confirme l'attitude prise en premier lieu par M. Ponton, puisque vous ne m'invitez qu'à la séance d'ouverture, sans étendre cette invitation à toutes les séances du congrès, comme la chose se fait ordinairement pour les réunions agricoles.

Or je me demande pourquoi j'accepterais d'assister à l'ouverture d'un congrès agricole d'où je suis intentionnellement exclus avec l'honorable premier ministre, tous mes collègues du Cabinet, toute la députation rurale élue par la classe agricole et tous les officiers de mon département.

Si j'acceptais votre invitation dans les conditions extraordinaires où elle se présente, j'irais encourager de ma présence et donner mon assentiment à une réunion que l'on prétend convoquée pour des fins agricoles et où le ministre de l'Agriculture et tous les officiers du département spécialement chargé de cette industrie dans la province, sont consignés à la porte.

Je ne sais si vous avez réalisé, M. le président, toute l'anomalie d'une semblable situation.

L'honorable premier ministre et tous les membres de son gouvernement sont toujours prêts à recevoir les cultivateurs, à conférer avec eux, à accueillir leurs demandes, à assister à leurs réunions, lorsqu'elles sont faites dans un but véritablement agricole.

Mais nous sommes convaincus que ce congrès, auquel vous nous invitez est organisé, par ses promoteurs originaires, dans un but hostile à l'administration provinciale.

L'attitude bien connue de M. Ponton et de son journal, la lutte politique injuste et déloyale qu'il a entreprise contre le gouvernement de Québec, l'œuvre de mécontentement et de soulèvement agricole qu'il poursuit, par la parole et par la plume, ne laissent aucun doute sur ce point.

Et c'est pour ces excellentes raisons que je me crois justifiable de ne pas accepter l'invitation que vous me faites, dans les conditions que vous indiquez dans votre lettre."

Nous faisons nôtres les raisons exprimées par le ministre de l'Agriculture, car nous éprouvons nous aussi les mêmes sentiments envers ces perturbateurs du régime agricole actuel. Nous les savons nos ennemis déclarés; voilà pourquoi nous ne sommes aucunement surpris qu'aucun des directeurs et des officiers de la Coopérative Fédérée de Québec n'ait reçu d'invitation.

D'un autre côté nous avons mieux à faire que de voguer dans cette galère.

Le jour n'est pas loin où nos dénigreur se voileront la face de dépit, lorsqu'apparaîtront au grand jour les bienfaits de la Coopérative Fédérée de Québec, si solidement organisée pour le relèvement de la classe agricole en notre province.

Ce jour-là, aura sonné le glas de tous ceux qui s'acharment à vouloir notre perte.....

Nos sociétaires sont maintenant suffisamment renseignés: libre à eux de prendre part à cette réunion d'agitateurs en mal de transformer la classe agricole, et de chambarder des institutions édifiées à force de sacrifices constants, et qui depuis des années ont coûté tant de peine et de dévouement aux meilleurs éléments, religieux et civils, de la Province.

La Coopérative Fédérée de Québec.

25

25

25